Institut Régional de Formation des Allocations Familiales
67 avenue Jean Jaurès - 75019 PARIS CEDEX 19 - Tél. : 01 71 13 36 18
Siret : 381 050 996 00127 – APE 8559 A – N° déclaration d'activité : 11 75 48596 75

Comment prévenir et lutter contre la fraude aux prestations sociales ?

Description :

Axe fort de la convention d'objectifs et de gestion (COG), ce thème sera analysé en lien avec la politique mise en place par l'Institution.

Objectifs :

- Appréhender le phénomène de la fraude aux prestations sociales sous ses aspects juridiques et sociologiques
- Identifier aux dispositifs institutionnels de prévention et de traitement des fraudes mis en œuvre dans l'institution

Programme :

- Les enjeux de la lutte contre la fraude
- Les principes directeurs de la lutte contre la fraude
- L'appréciation de la fraude : définition, appréciation et décision
- Les types de fraudes : fausse déclaration, manœuvres frauduleuses, escroquerie, faux, usage de faux…
- Le datamining ou exploitation des données
- Le mécanisme du contrôle
- La typologie des modes de preuves
- La commission administrative fraude
- Les représentations liées à ce phénomène
- Les conséquences sociales sur les individus et les communautés

Méthode pédagogique :

- Apports théoriques
- Échanges de bonnes pratiques
- Quiz

Modalités d'évaluation et de validation :

- **Evaluation de positionnement** : sous forme d'un questionnaire ou d'un tour de table avec le formateur pour valider les prérequis, pour évaluer les besoins individuels et pour déterminer le niveau de connaissances
- **Evaluation des acquis** : validation de la compréhension et de l'acquisition des connaissances sous forme de mises en situations, de réflexions collectives et d'utilisation d'outils de diagnostic

- **Evaluation à chaud :** à la fin de la formation, un bilan oral est effectué par le formateur et une évaluation écrite adressée aux stagiaires permettent d'apprécier la qualité de la prestation et de mesurer l'efficacité de l'action au regard des objectifs globaux
- **Evaluation à froid** : réalisée avec un outil interne Caf
- **Attestation de suivi** : Feuille de présence
- **Certificat de réalisation** mentionnant la nature, la durée de l'action est remis aux stagiaires à l'issue de la formation

Accessibilité :

Nous mettons tout en œuvre afin d'offrir aux personnes en situation de handicap des conditions optimales d'accès et d'apprentissage. N'hésitez pas à contacter Naima Ouari référent handicap naima.ouari@caf92.caf.fr - 01 87 02 85 25 / 06 09 28 97 89 directement pour lui signaler vos besoins spécifiques.

Public cible :
Tous publics
Pré-requis :
Aucun
Programmation :
Nous contacter Planification sur le site irfaf.fr
Catégorie :
La maîtrise des risques et la lutte contre la fraude
Lieu :
Irfaf

Tarif / Jour / stagiaire : 225 €
Modalités animation :
présentiel et classe virtuelle
Formateur :
Prestataire externe
Effectif :
8 à 12 agents
Durée en jours :
1
Durée en heures :
7